

Aéroport de Bâle-Mulhouse
À l'attention de Monsieur le Président Luc Gaillet
Postfach 142
CH-4030 Basel

Bâle, le 4 mars 2026

Demande de réévaluation concernant la suppression d'une Zone d'Aviation Générale

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-Président,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

C'est avec une grande attention que nous avons pris connaissance, l'été dernier, de la décision du Conseil d'administration de l'EuroAirport Basel-Mulhouse (EuroAirport) de mettre fin à l'Aviation Générale (GA) dans la Zone Nord d'ici fin 2026. Nous, comité composé de soutiens indépendants de la GA, vous prions respectueusement de bien vouloir reconsidérer cette décision et d'évaluer la possibilité d'une **prolongation temporaire de la concession au moins trois ans**.

Depuis la création de l'aéroport, l'Aviation Générale constitue une composante essentielle de l'EuroAirport et apporte une contribution importante à la diversité opérationnelle, à la formation de l'ensemble du personnel aéroportuaire ainsi qu'à l'ancrage régional fort. La suppression prévue de la GA sans emplacements de stationnement aurait des conséquences négatives significatives pour plus de 100 pilotes de la région qui volent régulièrement avec les avions et hélicoptères basés dans la Zone Nord. À ce jour, **il n'existe en Suisse du Nord-Ouest aucune alternative réaliste disposant de capacités suffisantes pour le stationnement de ces avions**.

Nous sommes naturellement conscients que, dans le cadre de son développement stratégique, l'EuroAirport doit réserver des surfaces pour ses futurs projets d'extension, notamment la liaison ferroviaire, et qu'il recherche à cet égard une sécurité de planification à long terme. Il convient de relever que, selon les informations actuellement disponibles, le début concret des travaux n'est pas imminent.

Une attention particulière doit également être portée au rôle de l'EuroAirport en ce qui concerne sa **performance opérationnelle**. Une exploitation sûre et efficace repose sur un volume de trafic réaliste et diversifié. La suppression d'une Zone de GA entraînerait par conséquent une réduction de la diversité opérationnelle et, partant, une perte de savoir-faire au sein du système global. En outre, en cas de trafic élevé, il demeure toujours possible de donner la priorité au trafic commercial par rapport au trafic d'Aviation Générale.

Afin de répondre de manière appropriée à ces évolutions, il apparaît judicieux non seulement de maintenir l'Aviation Générale à l'EuroAirport, mais également de la développer dans un cadre approprié. Cette conclusion repose sur des échanges approfondis avec des représentantes et

représentants de l'aviation légère et de loisir directement concernés, ainsi qu'avec les aéroports les plus proches de Suisse du Nord-Ouest.

Cette analyse est également soutenue par l'Aero-Club de Suisse ainsi que par son président. **L'engagement de nouvelles personnalités spécialisées, bien connectées et indépendantes**, pourrait contribuer à apporter des perspectives adjoints, à faire évoluer de manière constructive les structures existantes et à élaborer des solutions tournées vers l'avenir et économiquement viables. Nous sommes conscients que les activités de la GA doivent être organisées de manière à couvrir leurs coûts.

De notre point de vue, il existe ici une opportunité de repositionner l'Aviation Générale comme une réelle **valeur stratégique** pour l'EuroAirport – tant en ce qui concerne la formation et l'exploitation aéroportuaire que l'attractivité et l'acceptation à long terme du site dans sa région d'influence. C'est pour cette raison que les soussignés se sont réunis en **comité de soutien** afin d'accompagner l'EuroAirport, dans l'intérêt de l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs de la GA, en tant qu'interlocuteur fiable et indépendant.

Au vu des éléments exposés, nous vous prions de bien vouloir nous accorder prochainement un entretien avec vous ou avec la direction opérationnelle de l'EuroAirport afin d'approfondir la question du développement de la GA et d'analyser conjointement la situation. Une **prolongation temporaire du statu quo moins de trois ans** pourrait considérablement apaiser la situation actuelle et créer une valeur ajoutée pour l'EuroAirport, sans restreindre ses projets futurs.

Nous restons volontiers à votre disposition pour toute question au +41 (0)79 788 41 32 (A. Gröflin) et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, Mesdames et Messieurs les Administrateurs, l'expression de nos salutations distinguées.



Dr. Alexander Gröflin, Président du Comité et pilote privé, ancien Grand Conseil de Bâle-Ville



Timothy Peter, Pilote de ligne A320 à l'EuroAirport et utilisateur actif de la zone d'Aviation Générale



Pauline-Sue Pfirter, Avocate, juge et pilote d'hélicoptère formée à l'EuroAirport



Roger Gander, Président du groupe d'aviation à moteur (MFG) de Bâle



Robert Appel, Directeur de l'IG EuroAirport



Dominik Simmen, Directeur de Airport Helicopter AHB AG



Urs Hofer, Président de l'Aero-Club Regio Basel



Matthias Jauslin, Président de l'Aero-Club de Suisse (AeCS)